



Le concept de « banquiers impériaux »

Nombre d'historiens économiques et ultramarins ont reconstitué et scruté l'organisation en réseaux des agents impliqués dans la colonisation et la vie de l'empire, et ce livre lui-même offre plusieurs chapitres significatifs à cet égard. Avant eux, des livres “pamphlets” ou tout au moins critiques se sont attachés à préciser les faisceaux de liens unissant des groupes d'entreprises, de compagnies financières et de banques, dans le sillage de la thématique des « deux cents familles » et des « trusts » censés « gouverner la France ». Les volumes magistraux rédigés par Jean Suret-Canale pour rassembler toutes les données concernant l'implantation des sociétés en Afrique Noire francophone ont parachevé cette ambition de bien cerner les réseaux d'affaires.

Cependant, une fois ces informations rassemblées, est-on pour autant plus avancé dans l'appréhension de la réalité de la vie des affaires et de la Cité ? Le constat de l'accumulation d'une telle “force” économique impériale ne fausse-t-elle pas la perception de ce qui s'est réellement passé ? En effet, une chose est de tisser et de nourrir des réseaux ; une autre en est de les mobiliser et de les rendre efficaces, influents, actifs, aptes à peser sur “le cours de l'Histoire” en agents de rapports de forces déterminant une véritable inflexion du processus de décision. Après le livre pionnier de Jacques Marseille, la thèse de Catherine Hodeir a ainsi débattu sereinement et richement de la cristallisation d'un patronat impérial et de sa capacité d'influence face au processus de décolonisation.

Dans cet esprit, nous souhaitons soupeser la réalité de la capacité d'influence des réseaux bâtis par les banquiers : ont-ils pu les activer à leur profit en orientant les décisions de la puissance publique ? Sans capacité à l'exhaustivité et en nous concentrant sur les seuls “banquiers” (donc mêlant crédit et gestion d'actifs), en écartant de notre champ d'étude les ”financiers” (les gestionnaires de compagnies d'investissement), nous avons choisi quelques cas d'étude qui nous ont paru symboliques des débats qui se sont noués autour d'enjeux clés de l'avenir de la « mise en valeur » de l'empire. Notre mini-projet consiste à cerner des “nébuleuses” (ou confédérations d'entreprises et de pôles d'affaires dessinés en “groupes cohésifs”) qui ont confédéré des hommes d'affaires et des entreprises autour de pôles bancaires afin d'intervenir sur le marché des affaires ultramarines et de se constituer des “positions de force” au sein de l'espace positionnel du monde des affaires et de l'espace social et politique dans lequel se prennent des décisions d'attribution de tel ou tel avantage économique (concession de service public, concession minière ou foncière, etc.). Deux temps se succéderont par conséquent : une esquisse de ces nébuleuses et une tentative de les saisir en pleine interaction.

La réalité de réseaux d'influence de banquiers ultramarins et impériaux :



Nous pouvons isoler plusieurs "mouvements" qui ont peu à peu acquis une force relative dans la conduite des affaires bancaires ultramarines impériales - donc sans parler ici des affaires de financement du commerce international transocéanique général.

L'influence historique du CNEP :

C'est le poids de l'Histoire qui explique que le Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP) ait été durablement l'une des clés de voûte de la sphère d'influence bancaire au sein de la communauté des intérêts impériaux ; en effet, lorsque les autorités ont tenté en 1848 de reconstruire le crédit de la place parisienne, malmené par une série de krachs et par les troubles politiques, le jeune Comptoir s'est vu confier non seulement la mission de reconstituer la confiance sur Paris et l'escompte local, mais aussi la fonction de résescompteur des mini-systèmes de crédit que les autorités ont mis en place dans l'outre-mer issu de la première colonisation, essentiellement sur les Antilles. Il a été alors consacré le "parrain" des « banques coloniales » édifiées à La Martinique, à La Guadeloupe - notamment pour transformer en liquidités les indemnités obligataires accordées aux propriétaires ayant perdu la "propriété" de leurs esclaves - et au Sénégal ; il y a acquis un capital de savoir-faire, un capital de relations dans le monde ultramarin (sucres, rhums, armement maritime, négoce, etc.) et, pourrait-on dire, un rang de préséance dû à cette simple antériorité historique : il avait été le premier à s'engager dans ces affaires impériales, et il entendait par la suite conduire une stratégie d'essaimage de ce double capital technique et relationnel au profit des territoires rassemblés dans le cadre de la « seconde colonisation ».

Or ni le Crédit industriel et commercial, ni le Crédit lyonnais ni la Société générale ne se sont guère souciés de l'empire avant les années 1910, voire les années 1940 - sauf une exception que nous évoquerons plus bas ; la règle - indicible mais que nous jugeons fondée - des "chasses gardées" semble avoir prévalu et le CNEP est devenu la grande banque impériale, avec des relais en Tunisie (où il organise plusieurs emprunts beylicaux en 1865-1867), en Égypte et en Océanie britannique. Cette influence s'exerce en particulier sur les grandes places marchandes et maritimes de la Métropole : ses agences y sont l'un des fers de lance du financement du négoce ultramarin, et la banque y acquiert une intimité étroite avec le monde des entreprises moyennes-grandes qui sont tournées vers les outre-mers ; sur Paris également, il s'est construit une clientèle de PME commerciales, engagées dans l'import-export ou dans la vente à commission, qu'il choisit par ses prestations de change, de warrants ou de crédit documentaire.

Cet héritage historique et cet enracinement dans ce terreau économique constituent la cause de la capacité d'influence du CNEP dans les réseaux impériaux. La figure symbolique en est son vice-président lui-même (1894-1902, avant de devenir président), Émile Mercet, que l'on retrouve dans nombre d'institutions inspirées de l'esprit économique impérial : c'est l'une des figures de l'Union coloniale, où il retrouve des chefs d'entreprise qu'il finance, et il préside l'association à sa création en 1893 ; mais il est aussi bien positionné au sein du réseau des républicains modérés puisqu'il est l'un des créateurs de l'Union libérale républicaine, l'une des



trois formations regroupant les « progressistes », les opportunistes de droite constituant la base d'une majorité modérée entre 1892 et 1899 (derrière Meline), et l'une des plus libre-échangistes. Le sénateur Ernest Denormandie, lui aussi, alors président du CNEP, un temps gouverneur de la Banque de France en 1879-1880, contribue par sa position notabliaire à étendre le rayonnement de "l'établissement de place" qu'est le CNEP par ses aspects ultramarins, puisqu'il préside aussi la Banque de l'Indochine entre 1892 et 1902. Beaucoup plus tard, la tradition ultramarine du CNEP est revivifiée par Henri Bizot ; d'abord secrétaire général adjoint, il accède au cercle des dirigeants de la maison, et il en relance l'enseigne dans plusieurs outre-mers : « Après la guerre, il multiplie les voyages dans les places fortes du Comptoir, en Inde et en Australie. Nommé directeur général en 1958, puis président en 1964, il cherche à le moderniser, notamment en tirant parti de ses bastions ultramarins pour tisser de nouveaux réseaux commerciaux.

La combativité impériale de Paribas :

Si le cœur des activités de la Banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas) est constitué par la banque d'entreprise et par les affaires européennes, ses dirigeants n'en deviennent pas moins concernés à la marge par l'empire, qui peut nourrir ses métiers de "compagnie d'investissement" (mobiliser des capitaux dans des projets d'investissement, placer leurs titres) et de banque commerciale (financer les activités de ces projets une fois qu'ils ont abouti). Peu à peu, Paribas prend conscience que l'empire peut être « une bonne affaire », que le défrichement de "terres vierges" (mines, négoce, financement des infrastructures) peut devenir aussi attrayant que celui de la Russie et de l'Amérique latine, puis que de l'Europe centrale et orientale. Une équipe semble s'y construire qui oriente une fraction du portefeuille d'activités stratégiques de la maison vers l'empire.

Dès lors, en tirant parti de la position de Paribas sur la place parisienne, ces acteurs de son insertion dans l'impérialisme économique qui prend corps au tournant du XX^e siècle deviennent insensiblement eux aussi des hommes d'influence au sein des réseaux relationnels bancaires, puis aussi dans l'ensemble de la place des affaires impériales. Paribas recherche des occasions d'affaires : comment investir les fonds des investisseurs particuliers - dans le cadre de la gestion de fortunes de grands bourgeois, de patrons de sociétés, de familles patriciennes - et institutionnels - dans le cadre du placement de leur portefeuille de disponibilités, telles les compagnies d'assurances - et l'outre-mer procure des courants nouveaux : titres de sociétés à émettre et à placer, prêts aux projets d'infrastructures (aux sociétés de BTP, de construction et entreprise électrique, parfois à des compagnies ferroviaires), et, peu à peu, aux sociétés minières et industrielles qui apparaissent.

Cette stratégie est symbolisée par la mise sur pied d'une holding filleule de Paribas en 1920, la Compagnie générale des colonies, qui prend des participations dans des dizaines de sociétés outre-mer (Madagascar, Afrique subsaharienne, Indochine), ce qui densifie le réseau de relations et d'affaires de la banque. Au Maroc, Paribas est la clé de voûte du « consortium



marocain » créé dès 1902 (Paribas, Crédit lyonnais, Société générale, CNEP, CIC, Crédit algérien, BFCI puis BNC, SMC, BUP, Banque de l'Indochine) qui répartit les principales affaires bancaires en fonction du poids de chaque mouvance, par exemple pour les émissions des Chemins de fer du Maroc ou pour les projets de travaux publics et d'électrification, et elle-même est la marraine active de la Compagnie générale du Maroc. Et ce pôle d'affaires ultramarines reste important encore dans les années 1950-1960 ; il se renforce même d'un partenariat croissant avec la firme de négoce SCOA. L'homme clé de ces liens avec l'Afrique subsaharienne dans les années 1970, à l'apogée de ce "modèle économique", devient alors Georges Nesterenko, ingénieur influent au sein de la maison, qui devient président de SCOA - et trésorier de la Société française d'histoire d'outre-mer... Mais au coeur même de Paribas, l'influence ultramarine est confortée par l'accès de Pierre Moussa à la direction générale en 1969-1981 puisqu'il disposait d'une solide ouverture sur les affaires d'outre-mer.

L'on discerne mal pour les années 1900-1940 de quel poids disposent les "banquiers impériaux" au sein de Paribas ou quelle importance leur accorde Horace Finaly. Dans les années 1920, nombre de réunions interbancaires concernant le Maroc sont animées par André Laurent-Atthalin, apparemment le parrain de la Paribas impériale - même si le président représente la maison dans nombre de conseils d'administration de sociétés coloniales ; en tout cas, c'est Laurent-Atthalin qui siège au conseil d'administration de l'Union coloniale au milieu des années 1920 : administrateur-délégué de la Compagnie générale des colonies et de la Compagnie générale du Maroc, vice-président de la Banque d'Etat du Maroc et de la Banque de Madagascar, il nous semble l'homme d'influence de Paribas dans les réseaux impériaux jusqu'à la Seconde Guerre mondiale

La diversification de la mouvance de la Haute Banque :

L'on sait comment Rothschild a étendu ses affaires dans certains segments de l'outre-mer, du Nickel néo-calédonien aux métaux non ferreux de Penarroya et aux activités de transitaire de SAGA. Mais l'on ne discerne guère dans la documentation disponible les Rothschild ou leurs représentants dans le monde parisien des élites ultramarines ; René Fillon, secrétaire général de la banque, nous paraît l'homme clé dans les années 1950, puisqu'il devient président de Penarroya et se fait même élire sénateur du Soudan en 1955... Il faudrait déterminer quelle équipe engage Rothschild à revenir aux affaires pétrolières (abandonnées à Bakou au début du siècle) pour se lancer (avec Worms) dans la création de sociétés de financement de la recherche pétrolière outre-mer (Cofirep, Francarep) face au partenariat Paribas-BUP (Finarep) au milieu des années 1950. Ajoutons que, au-delà de ses activités d'armement maritime et de négoce de combustibles, Worms elle-même n'intervient que tardivement en mini-pôle d'affaires ultramarin, surtout depuis les années 1940 (contrôle de la Banque industrielle d'Afrique du Nord, etc.) et grâce à l'émergence de ses activités bancaires à partir de 1929.

D'autres maisons de Haute Banque ont conquis des positions significatives dans l'outre-mer puisqu'elles avaient à amplifier leur métier de gestion d'actifs au profit d'investisseurs



familiaux et institutionnels, tout en dénichant outre-mer des marchés pour leur métier de banque d'affaires. Mirabaud a été l'un des constituants clés de cette nébuleuse, certainement à cause de l'attrait du secteur minier, devenu l'une des constantes historiques de cette maison, dès la fin du XIX^e siècle (Phosphates de Gafsa, Mokta, Penarroya) ; dans l'entre-deux-guerres, le rôle de Pierre Mirabaud dans cette démarche nous paraît décisif. Comme l'influence des Mirabaud est importante au sein de la Banque de l'union parisienne (BUP), - et encore plus après 1953, quand la banque d'affaires absorbe la banque Mirabaud parisienne, l'on connaît bien la confédération informelle que les deux banques ont constituée sur la place parisienne, en parrainant diverses sociétés bancaires (la Compagnie algérienne) et en accompagnant les initiatives d'une nébuleuse constituée autour des Mirabaud (avec Eugène Mirabaud, qui siège au Conseil de la Compagnie algérienne et des Phosphates de Gafsa dans les années 1950) et surtout des Nervo, des Durand-Réville et des Lemaignen.

Cette mouvance assume l'héritage matériel et relationnel des Talabot, puisque les Nervo en sont issus ; cela explique la reprise de la tutelle de la SCAC (transit transméditerranéen), de la Compagnie algérienne (successeur de la Société générale algérienne) et de Mokta (mines de fer algérien puis aussi de métaux non ferreux). Elle s'est renforcée des liens noués avec Optorg, la société de négoce technique en Afrique subsaharienne, qui absorbe la Société commerciale du Haut-Ogooué et Peyrissac, jusqu'alors parrainées par Durand-Réville, puis aussi Chavanel, ce qui, par ces deux dernières maisons, renforce les liens de cette nébuleuse avec la place négociante de Bordeaux et une partie de sa bourgeoisie d'affaires.

Une histoire précise de cette confédération d'intérêts manque encore, mais il est clair qu'un bloc relationnel dense, dynamique et durable (jusqu'aux années 1960) s'est constitué en fer de lance de l'influence impériale bancaire sur la place parisienne. Lemaigenen, P-DG d'Optorg en 1962-1969, et de la SCAC, préside le Comité national de l'Afrique française à la Chambre de commerce internationale, après avoir été membre de la Commission des Communautés européennes en 1958-1961, chargé des relations avec l'Afrique. Cette mouvance dispose de quelques antennes politiques, modestes mais peut-être actives, tel Robert Lemoult, P-DG d'Optorg en 1940-1962, et sénateur.

Toutefois, auparavant, un groupe informel des "banquiers impériaux" au sein de la BUP s'était constitué par le biais du développement d'affaires ultramarines menées de façon autonome par rapport à cette confédération ; en effet, la BUP s'était associée pour un temps aux initiatives de la mouvance Schneider au Maroc (Compagnie marocaine) ; sans disposer de pièces d'archives explicites, nos recoupements permettent d'identifier un "banquier impérial" essentiel, Joseph Courcelle, qui représente la BUP au sein de la Compagnie générale des colonies, de la Compagnie marocaine, des Chemins de fer du Maroc et de Port de Tanger, ainsi que des Tramways et éclairage de Shanghai (jusqu'en 1937) dont la maison est la marraine depuis sa création en 1906 ; mais Jean Exbrayat, homme d'affaires intime de la BUP, dont il est administrateur, préside la SCOA, dont l'on peut supposer que, en ces temps, elle œuvre avec plusieurs banquiers, vu sa dimension. Le boum des affaires minières du groupe BUP-Mirabaud



en Afrique du Nord (Gafsa), en Afrique subsaharienne et dans les métaux non ferreux (Huaron, Mokta, de façon leader ; Penarroya, Le Nickel, dans le sillage des Rothschild), avec l'impulsion à beaucoup d'investissements financiers (pas toujours couronnés de succès) explique l'implication de son président Henri Lafond, un ingénieur à l'origine, dans cette activité, et, comme vice-président de la SCAC, il maintient le lien entre transport de pondéreux (charbon), transit et banque, initié par les Talabot dès le Second Empire.

L'émergence de pôles bancaires autonomes :

Banque de l'Indochine et CFAT

Des banques peu actives en métropole car spécialisées dans les opérations sur certains territoires ultramarins ont peu à peu accumulé une robuste puissance bancaire et relationnelle sur la place parisienne. Elles se sont érigées en intermédiaires sinon obligés du moins puissants entre celle-ci et l'outre-mer dont elles étaient des acteurs clés ; elles ont eu également besoin de la communauté bancaire pour obtenir des refinancements de crédits ou partager des opérations d'émission de titres. Toutefois, elles ne se transforment en cœur de nébuleuses impériales qu'au fil des décennies, quand elles ont acquis par elles-mêmes une envergure financière et une position sur la place qui en font des forces d'action autonomes.

Le Crédit foncier d'Algérie & de Tunisie agent d'influence ?

Le Crédit foncier d'Algérie & de Tunisie (CFAT) s'est érigé en un pôle d'influence non dénué d'importance, surtout à partir des années 1910-1920, essentiellement bien entendu pour les affaires transméditerranéennes et pour les flux concernant la Méditerranée occidentale, avant de devenir l'un des acteurs de l'influence française en Méditerranée nord-orientale. Nous avons montré comment cette banque, pendant longtemps considérée comme une simple excroissance du Crédit foncier au Maghreb, s'est érigée en mini-pôle d'influence ; au-delà de la croissance rapide de ses activités de banque commerciale transméditerranéenne, cela est dû à son insertion dans des réseaux d'affaires puissants, qui l'utilisent comme relais financier et bancaire tout en préservant son autonomie de gestion, et au rayonnement et à la position de quelques figures du capitalisme ultramarin qui en sont des acteurs importants.

C'est le cas de l'ancien ministre des Colonies André Lebon, dont la présidence du CFAT (de 1902 à 1937) semble la clé de voûte de son réseau d'influence : président des Messageries maritimes, vice-président puis président du CFAT, administrateur (et vice-président) de Suez et président de l'Union coloniale elle-même. C'est le cas aussi d'Edmond Philippot, une personnalité méconnue de ce milieu ultramarin - il est le responsable exécutif du CFAT de 1907 à 1935 -, mais présent dans tant d'affaires et sur tant de fronts de l'expansion transméditerranéenne, notamment en Méditerranée orientale, qu'il en devient un levier d'influence décisif - mais avec quelque discréetion par rapport à son président, tout en étant trésorier de l'Union coloniale. Xavier Loisy, lui aussi président du CFAT (en 1937-1944) est lui aussi le trésorier de l'Union coloniale pendant les années 1930. Or le CFAT finit par participer



à nombre d'opérations financières concernant le Maghreb, de moins en moins en complément des grandes banques et de plus en plus en véritable partenaire ; il tente de court-circuiter le CNEP à Madagascar en s'y alliant avec les Messageries maritimes pour y lancer le Crédit foncier de Madagascar en 1919 ; et il devient l'une des chevilles ouvrières de l'enracinement au Levant dans l'entre-deux-guerres.

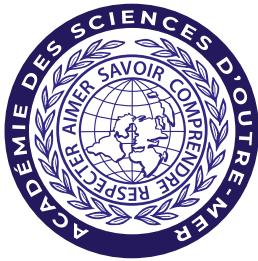
La Banque de l'Indochine de plus en plus en actrice des réseaux impériaux :

De son côté, au fil des décennies, la Banque de l'Indochine a dépassé ses simples fonctions d'outil monétaire et bancaire en Asie du Sud-Est pour devenir une puissance bancaire et financière trapue tant dans l'outre-mer qu'en métropole. Nos collègues ont déjà souligné la constitution de sa force d'influence dans les affaires indochinoises ou dans les affaires néo-calédoniennes où ses activités de banque commerciale - depuis la création d'une succursale en 1888 - en font de plus en plus la marraine du monde des affaires local (en faveur du groupe commercial et industriel Ballande, du négoce, des sociétés de nickel dont Le Nickel, des armements maritimes). À partir des années 1940-1950, elle met en oeuvre une stratégie de réallocation d'actifs non seulement vers la métropole, mais aussi vers l'Afrique où elle entend participer aux investissements de modernisation - et c'est ce qui tente d'ailleurs un moment la banque Lazard, qui aurait esquissé un mouvement de prise de contrôle de la Banque de l'Indochine vers 1954-1955. Celle-ci intègre dans sa mouvance le CFAT et transporte une bonne part des disponibilités du Crédit foncier indochinois au Maroc ; cela explique que, en 1958, quelque 18 % de son portefeuille-titres soient investis en Afrique (contre seulement 12 % en Asie) et encore 12 % en 1963. Elle renforce par conséquent son image de "banque impériale".

La question clé réside dans l'insertion des dirigeants de ces deux maisons au sein des réseaux des "banquiers impériaux", c'est-à-dire de leur capacité d'influence dans les cercles d'hommes d'affaires animant l'esprit économique impérial. Après la Seconde Guerre mondiale, la disparition de Jean Laurent remet en question l'équilibre relationnel ; mais le directeur général (1952-1974), François de Flers, a collaboré avec lui dès 1937 et n'a pu que maintenir la capacité d'influence de cette institution, d'autant plus qu'il est parrainé par son propre président, Émile Minost, qui est l'ancien patron du Crédit foncier égyptien et connaît tous les arcanes des affaires bancaires ultramarines.

L'émergence d'un trublion ambitieux, la BNCL :

Alors que sa prédécesseur la BNC avait négligé les outre-mers et qu'elle-même avait bataillé une dizaine d'années pour acquérir une image de marque de fiabilité et pour reconquérir une part de marché satisfaisante, la BNCL se retrouve soudain dans le cercle des "banquiers impériaux" car son directeur général Alfred Pose a lancé depuis Alger en 1940-1942 une politique de déploiement en Afrique qui débouche sur la création de BNCL-Afrique, fruit de la transformation de la petite Banque de l'union nord-africaine acquise en septembre et 1940 ; elle



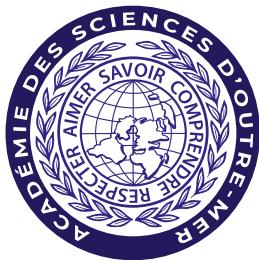
est appelée dans les années 1950-1960 à se déployer sur tous les rivages méditerranéens, atlantique et indien du continent africain, à Madagascar et aux Antilles.

Sauver l'empire bancaire dans les années 1950-1960 ?

Le courant de pensée que nous appellerons “l’économisme” a traversé nombre de milieux d’affaires quand le message modernisateur et assimilationniste a semblé pendant quelques semestres pouvoir dominer la réorganisation de l’outre-mer au mieux de la préservation des intérêts détenus dans ces contrées. Or des hommes situés au cœur des mouvances bancaires et financières y ont joué un rôle certain : Robert Lemaignen (« Les liaisons intérieures de l’Union française ») et Luc Durand-Réville (« L’Afrique équatoriale ») participent ainsi à la publication phare de 1953 qui symbolise quelque peu l’apogée de l’esprit économique impérial juste avant le mouvement des indépendances, *La France d’outre-mer. Sa situation actuelle*. C’est que l’empire africain a constitué avec la métropole (et certaines places européennes comme Genève) l’un des pôles de repli des capitaux devant être rapatriés d’Indochine ; le Maroc et l’Afrique subsaharienne notamment tiennent une place clé dans ce dispositif de reconversion, ce qui suppose une certaine stabilité institutionnelle outre-mer.

Est-ce à dire pour autant que les “banquiers impériaux” auraient participé au groupe de pression “dur” qui a freiné la marche vers l’autonomie ou l’indépendance des territoires d’outre-mer ? Ainsi, nous avons repéré de tels acteurs au sein de l’UPANG (Union privée pour l’aide à l’action nationale du général de Gaulle) qui, créée en novembre 1949-janvier 1950, est destinée à animer la collecte de fonds auprès de gros donateurs, dont le monde de l’entreprise, afin de cofinancer le RPF. Si l’un des patrons du CNEP (Henri Bizot) y est présent activement et si le secrétaire général de la banque Rothschild, Fillon, en est le trésorier, le monde ultramarin y est peu important, malgré le fait que ces deux maisons ont des intérêts réels outre-mer ; et même si Mme Félix-Éboué-Tell en prend la présidence, l’on ne peut prétendre que « la banque » soutient le RPF parce qu’il prévoit une politique ferme en outre-mer et paraît opposé aux « bradeurs d’empire ». Pourtant, nous avons relevé les noms de Luc Durand-Réville, patron d’un groupe de négoce avec l’outre-mer, sénateur, d’Henri Vézia, l’un des grands négociants bordelais, d’Henri Borgeaud, négociant et industriel en Algérie, de Pierre et Rémy Lebon, héritiers du groupe Lebon, et d’Edme Campenon (travaux publics : Campenon-Bernard) ; par Campenon-Bernard et Durand-Réville, l’on pourrait arguer que la mouvance de la BUP serait influente dans ce monde gaulliste - et il est vrai que le frère du général a été l’un de ses dirigeants dans les années 1930-1940. Toutefois, en conclure que « la banque coloniale » (ultramarine) soutient le RPF serait fallacieux ; il s’agit seulement d’un flux d’influence, entre autres, et l’on trouverait certainement des “banquiers impériaux” dans le sillage du MRP, du CNIP, voire des radicaux…

Nous n’avons pas perçu que les dirigeants de la Compagnie algérienne et du CFAT se sont engagés dans la résistance à l’indépendance ; le suivi mois par mois des réactions des patrons de ce dernier montrent qu’ils sont désemparés par la tournure des événements, qu’ils croient pendant longtemps dans l’avenir d’une Algérie et d’un Maroc dans la France puisqu’ils



intensifient leurs investissements de modernisation dans l'ensemble de leurs succursales et réseau maghrébin ; mais aucune pièce d'archive ne révèle une quelconque participation à un groupe de pression “résistant” à l'autorité politique, quel que soit le choix effectué. N'oublions pas non plus que le président de la BUP, Lafond, situé au cœur d'une mouvance de “banquiers impériaux”, est lui-même assassiné par l'OAS en 1963 parce qu'il aurait refusé d'épauler les défenseurs de l'Algérie française auprès de De Gaulle.

De toute façon, doit-on vraiment suivre les assertions - y compris de certains analystes académiques - sur la dépendance de l'État vis-à-vis des puissances d'argent ? Notre sentiment est que la politique coloniale de la France ne se conduit pas à la Bourse - pour plagier de Gaulle - et ce ne sont pas les velléités supposées des “banquiers impériaux” ou des financiers et hommes d'affaires en général de mobiliser leurs réseaux de représentation des intérêts pour peser sur la politique ultramarine qui nous paraissent suffisantes pour infléchir durablement celle-ci - mais nous ne saurons nous engager plus avant. Sur un tout autre registre, l'autorité de l'État ne s'en laisse pas compter en tout cas : rappelons qu'une ordonnance de juillet 1942 a supprimé le privilège de la BAO en AEF au profit de la Caisse centrale de la France libre créée dès décembre 1941 ; et, surtout, que le choix du destin de la BAO ne suit pas les exigences des “banquiers impériaux” : quand la BAO perd son privilège d'émission en AOF en octobre 1955 et devient une banque commerciale normale, la Banque de l'Indochine fait connaître son intérêt fort pour reprendre cette nouvelle BAO. Or les négociations conduites avec la Banque de l'Indochine et le CIC échouent, et l'État impose son propre choix : les actions détenues par l'État et les gouvernements territoriaux sont cédées à un pool de banques (CNEP, CCF, Compagnie algérienne, Rothschild, Union européenne, Banque belge d'Afrique), à charge pour elle de les revendre sur la place ; aucune mouvance de “banquiers impériaux” ne parvient à circonvenir la puissance publique.

Au contraire, l'on pourrait supposer que “l'économisme” qui prévaut dans certains milieux d'affaires ne vise pas tant à substituer le développement par l'investissement à l'indépendance, mais bien plutôt à assurer une transition douce de l'empire à l'indépendance afin d'y préserver les intérêts des entreprises et notamment pour y stimuler les placements financiers, ce qui constituerait une sorte de “bloc” entre hommes d'affaires et banquiers pour promouvoir une évolution propice aux perspectives de valorisation des actifs présents et futurs. La mouvance de la BUP nous paraît orientée dans ce sens, que ce soit au Maghreb ou en Afrique subsaharienne. La reconfiguration des investissements des groupes financiers liés aux grandes banques d'affaires nous paraît confirmer cette tendance puisque chacun d'entre eux parvient à remodeler ses positions en tirant parti des transitions “modérées” qui se produisent, notamment au Maroc et en Afrique subsaharienne (Guinée exceptée). Cela justifierait-il pour autant le livre-pamphlet de Beau de Loménie : *L'Algérie trahie par l'argent* ? alors même que Daniel Lefèuvre montre combien nombre de banques et de confédérations d'entreprises ont imaginé jusqu'au bout pouvoir y développer des projets d'investissements dans le sillage du Plan de Constantine.



Hubert Bonin, décembre 2025

Académie des Sciences d'Outre-Mer

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - secretaireperpetuel@academiedoutremer.fr